

**CONTRAT D'ENGAGEMENT ANNUEL POUR LA PARTICIPATION
DE CARNIVORES DOMESTIQUES A UNE MANIFESTATION PUBLIQUE**

(Délibération n°315 du 22 juillet 1992)

ANNEE 20....

Engagement de l'éleveur / propriétaire de carnivores domestiques

Je soussigné,

propriétaire de l'élevage et/ou de carnivores domestiques :

Sis à

ESPECE	RACE	NOM	IDENTIFICATION

Si cet engagement concerne plus de 5 animaux, merci d'utiliser l'annexe pour en faire le listing

m'engage, concernant les animaux désignés ci-dessus et/ou listés en annexe à :

- informer le vétérinaire de mon élevage de la participation de mes animaux à toute manifestation publique durant l'année en cours ;
- préciser le listing des animaux présentés à mon vétérinaire dans un délai minimum d'un mois avant chaque manifestation ;
- ne présenter lors des manifestations publiques que des animaux visiblement en bonne santé et visiblement indemnes de parasites externes ;
- réaliser un traitement anti-parasitaire externe avec un insecticide et acaricide avant chaque manifestation ;
- m'assurer que les animaux présentés sont à jour de leur vaccination contre CHPPi-L (chien*), panleucopénie féline et coryza (chat*) ;
- assurer la transmission du présent engagement au SIVAP (davar.sivap-sa@gouv.nc) au plus tard 15 jours avant la manifestation.

* Rayer la mention inutile

NB : en cas de primo vaccination en cours à la date de manifestation, la première injection doit dater de plus de 15j et moins d'un mois

Engagement du vétérinaire

Je soussigné, Dr

Atteste assurer un suivi régulier des animaux de l'éleveur/propriétaire susnommé, depuis le ...

Et m'engage (dès lors que j'aurai été informé de la présentation d'animaux à une manifestation publique) à prendre les dispositions nécessaires pour que chaque animal présenté soit à jour de ses vaccins contre CHPPi-L (chien*), panleucopénie féline, et coryza (chat*).

Date et signature du propriétaire de l'élevage ou gérant :

Date et signature et cachet du vétérinaire :